

FEDERATION ALGERIENNE DE FOOTBALL

LIGUE DE FOOTBALL DE LA WILAYA

MOSTAGANEM



N°

34

? ??

? ??

DATE

18.05.2023

Pour le Bien du Football
Il faut toujours

- ù Jouer pour gagner
- ù Jouer avec sportivité
- ù Observer les lois du jeu
- ù Respecter les adversaires, les arbitres les coéquipiers et les spectateurs
- ù Accepter la défaite avec dignité
- ù Promouvoir les intérêts du football
- ù Rejeter la corruption, la drogue, le racisme, la violence et autres menaces pour notre sport
- ù Aider les autres à résister aux tentatives de corruption
- ù Dénoncer les personnes qui essayent de porter préjudice à notre sport
- ù Honorer les personnes qui défendent la réputation du football

Tél et FAX : 045.41.31.41

Email : lfwmosta@gmail.com

Site Internet : www.lfwmosta.com

COMMISSION de discipline

PROCES VERBAL DE LA REUNION N°34 SEANCE DU : 17.05.2023

Ø PRESIDENCE DE MONSIEUR :..... DEHIMECHE ABDELLAH

MEMBRE PRESENT MONSIEUR :

Ø HAMCHERIF Abed.....SECRETARE

ORDRE DU JOUR

1. Courrier
2. Traitement des affaires.
3. Audiences

AMENDES

ARTICLE : 133 SENIORS

Les amendes infligées à un club doivent être réglées dans un délai de trente (30) jours à compter de la date de notification.

Passé le délai de trente (30) jours et après une dernière mise en demeure pour paiement sous huitaine la Ligue défalquera un (01) point par mois de retard à l'équipe seniors du club fautif.

Si le club n'a pas apuré le paiement de ses amendes avant la fin du championnat en cours, son engagement pour la saison sportive suivante demeure lié au règlement de ses dettes envers la ou les ligues concernées.

ARTICLE : 109 JEUNES

Les amendes infligées à un club doivent être réglées dans un délai de trente (30) jours à compter de la date de notification.

Passé le délai de trente (30) jours et après une dernière mise en demeure pour paiement sous huitaine, la ligue défalquera un (01) point par mois de retard à l'équipe seniors du club fautif

Article 142 : responsabilité du décompte des sanctions

Le décompte des sanctions, avertissements ou autres relève de la seule responsabilité des clubs.

1. Courier :

Ø B.O. N°33 LFWMOSTAGANEM.....Remerciements.

Ø Lettre du club : IRBEH EL HACIANE concernant rencontre IRBEH/CRBOB.....Pris note

2. Audiences : Dirigeants :

Ø Présidents des clubs : ARBK – CRBOB - IRBEH

Ø Entraîneur du club : ARBK

3. Affaires à traiter

I. REGLEMENT ET QUALIFICATION

AFFAIRE N° 51/

RENCONTRÉ : W.M / NAF SENIOR DU : 12.05.2023/

Réserves sur joueurs suspendus

En la forme recevable

Réclamation + ordre de versement n°403505 DU : 14.05.2023 transmis à la Ligue le : 14.05.2023 sous le n°357/LFWM2023/

Dans le fond

Attendu : Que l'équipe du : N.A.F. formule et confirme les réserves sur les joueurs vants de l'équipe W.M. Mostaganem :

Ø AMRANE Ilyes lic n°22W27J0843 DOS N°09 W.M. MOSTAGANEM

Ø MEHAL LAKHDAR lic n°22W27J0655 DOS N°07 W.M. MOSTAGANEM

Ø BRAHIM RACHID lic n°22W27J2765 DOS N°05 W.M. MOSTAGANEM.

Attendu : qu'après les recherches effectuées au niveau de la Ligue, il s'est avéré ce qui suit :

DECOMPTE :

20ème Journée du : 21.03.2023 rencontre : W.M. / JSA..... Les joueurs cités n'ont pas participé (1^{ER} match)

21ème Journée du : 24.03.2023 rencontre : CRBT / W.M..... Partie non jouée

22ème Journée du : 28.04.2023 rencontre : W.M. / IRBSAF Les joueurs cités n'ont pas participés (2ème match)

23ème Journée du : 06.05.2023 rencontre : ELSBA / W.M (3ème match) :

Ø MEHAL LAKHDAR lic n°22W27J0655 DOS N°07 W.M. a participé

Ø AMRANE ILYES 22W27J0843 DOS N°09 W.M. a participé

24ème Journée du : 12.05.2023 rencontre W.M / NAF (4ème Match)

Ø BRAHIM RACHID LIC N°22W27J2765 DOS N°05 .W.M. a participé.

Parces motifs : la Commission de discipline décide :

Ø Match perdu par pénalité de l'équipe : W.M Mbs taganem tout en attribuant le gain du match au club : N.A.F. FORNAKA par le score de trois buts à zéro (03/00).

Ø Quatre matchs de suspension ferme en sus la sanction initiale pour les joueurs fautifs suspendus indiqués ci-dessus.

Ø Un (01) an de suspension ferme pour le secrétaire du club : W.M MOSTAGANEM.

Ø Une amende de 50.000DA infligé au club W.M MOSTAGANEM.

Ø Suspension de l'équipe : W.M MOSTAGANEM de la saison en cours et rétrogradation en division inférieur considérant, que l'alinéa de l'article relatif à la rétrogradation de ce club ne peut être appliqué vu que ce club est actuellement actif à la dernière division (Pré-Honneur), donc on peut remplacer la rétrogradation par la suspension d'une année à l'encontre de club (W.M MOSTAGANEM)

(Jurisprudence)

Affaire n°53/

RENCONTRE FCBA / CBS SENIOR DU 15.05.2023/

Partie non jouée

Attendu : Que le Directeur de jeu signale dans la feuille de match et confirme dans son rapport le non déroulement de la rencontre (FCBA/CBS) senior du : 12.05.2023 sur le terrain de ACHAACHA .suite à l'absence de l'équipe du : C.B.SOUR senior, et cela, malgré le laps de temps réglementaire accordée

Par ces motifs : la Commission de discipline décide :

PHASE RETOUR :

- Match perdu par pénalité au club CBSOUR tout en attribuant le gain du match au club FCBA ACHAACHA par le score de (03à00) (trois à zéro).
- Défalcation de six (06) points au club CBS SOUR.
- Amende de 15000DA (QUINZE MILLE DA) art 62 RG FAF et transmet le dossier à la commission compétente.

Affaire n°54/

RENCONTRE CRBT / ELSBA SENIOR DU : 13.05.2023/

Partie non jouée

Attendu : Que le Directeur de jeu signale le non déroulement de la rencontre CRBT/ELSBA senior du : 13.05.2023 au stade de : MANSOURAH

Par ces motifs : La commission de discipline décide :

- Ø Match à jouer à une date ultérieure et transmet le dossier à la commission compétente.

II. DISCIPLINE

RECTIFICATIF

AFFAIRE N°276/

RENCONTRE : IRBF / WRBMAZ SENIOR DU : 05.05.2023

Il y a lieu de lire :

MEHDI YOUNES PRESIDENT DE SECTION FOOTBALL DU CLUB : IRBF FORNAKA

Ø 06 MOIS DE SUSPENSION FERME+10.000DA AMENDE ART 112 RG FAF/

Au lieu de :

GRICHE HOUARI PRESIDENT DE SECTION DE FOOTBALL DU CLUB : IRBF FORNAKA

Ø SANS SANCTION.

LE RESTE SANS CHANGEMENT

SEANCE DU : 17.05.2023

DIVISION PRE-HONNEUR SENIORS

AFFAIRE N°289

RENCONTRE : ARBK / IRBSL SENIORS DU : 12.05 .2023 /

NOMS	PRENOMS	N° LICENCES	CLUBS	N° <i>DOSSARS</i>	<u>SANCTIONS</u>
KEBAILI	MOHAMED	22W27J0108	ARBK	27	<u>JOUEUR EXPULSE POUR CRACHAT</u> <u>ENVERS OFFICIEL</u> : 06 (SIX) MOIS DE SUSPENSION FERME +10.000DA AMENDE ART 116 RG FAF
HARRIRI	ALLA ISLAM	22W27J0114	ARBK	04	<u>JOUEUR AVERTI</u> CAS-AVERTISSEMENT
DJELLALI	MANSOUR	22W27J2660	ARBK	26	<u>JOUEUR AVERTI</u> CAS-AVERTISSEMENT
KEBAILI	MOHAMED	22W27J0108	ARBK	27	<u>JOUEUR AVERTI</u> CAS-AVERTISSEMENT
SAHALI	AMAR	22W27J0623	IRBSL	15	<u>JOUEUR AVERTI</u> CAS-AVERTISSEMENT
LAMRAOUI	AMAR	22W27J0613	IRBSL	02	<u>JOUEUR AVERTI</u> CAS-AVERTISSEMENT
CHACHOUR	OMAR	22W27J0626	IRBSL	20	<u>JOUEUR AVERTI</u> CAS-AVERTISSEMENT
BOUKERROUCH	MED AMINE	22W27J2666	IRBSL	28	<u>JOUEUR AVERTI</u> CAS-AVERTISSEMENT

AUTRES DECISIONS

BENGUEDDACH HADJ Larbi lic n°22W27D002 SOIGNEUR ARBK

Ø 06(Six) mois de suspension ferme de toute fonction officielle +10.000DA AMENDE
ART 112 RG FAF./

Dernier avertissement avant suspension à l'entraîneur du club : ARBK KHEIR EDDINE :
KEBAILI TAHAR pour comportement anti sportif/

Suite aux déclarations sur la page FACEBOOK du dirigeant ARBK KHEIR EDDINE Mr HARIRI Mohamed en qualité de président du club pour violation de l'obligation de réserves et diffusion dans les médias .Une sanction de (01) an de suspension ferme infligé au Président du club ARBK KHEIR EDDINE et une amende de : 10.000DA Art 125 RG FAF.

Ø Conduite incorrecte équipe ARBK KHEIR EDDINE 500 DA A de Art 130 RG FAF.

AFFAIRE N°290**RENCONTRE : WM/NAF SENIORS DU : 12.05 .2023 /**

NOMS	PRENOMS	N° LICENCES	CLUBS	N° <i>DORSARDS</i>	<u>SANCTIONS</u>
MEHAL	LAKHDAR	22W27J0655	WM	07	<u>JOUEUR AVERTI</u> CAS-AVERTISSEMENT
AMRANE	ILYES	22W27J0843	WM	09	<u>JOUEUR AVERTI</u> CAS-AVERTISSEMENT
BENKORICH	NASREDDINE	22W27J2788	WM	30	<u>JOUEUR AVERTI</u> CAS-AVERTISSEMENT
AYACHE	FAYSSAL	22W27J0184	NAF	19	<u>JOUEUR AVERTI</u> CAS-AVERTISSEMENT
BOUTALEB	ABDELMADJID	22W27J0479	NAF	04	<u>JOUEUR AVERTI</u> CAS-AVERTISSEMENT
RACHED	SALAH EDDINE	22W27J1621	NAF	31	<u>JOUEUR AVERTI</u> CAS-AVERTISSEMENT

DIVISION HONNEUR SENIORS**AFFAIRE N°291****RENCONTRE : CPSB / WRBMAZ SENIORS DU : 16.05 .2023 /**

NOMS	PRENOMS	N° LICENCES	CLUBS	N° <i>DORSARDS</i>	<u>SANCTIONS</u>
REHAMNIA	MED AMINE	22W27J0547	CPSB	06	<u>JOUEUR AVERTI</u> CAS-AVERTISSEMENT
CHEIKH YASSER	ABDELAKDER	22W27J1236	WRBMAZ	73	<u>JOUEUR AVERTI</u> CAS-AVERTISSEMENT

AFFAIRE N°292**RENCONTRE : ASSO / IRBS SENIORS DU : 16.05 .2023 /**

NOMS	PRENOMS	N° LICENCES	CLUBS	N° <i>DORSARDS</i>	<u>SANCTIONS</u>
DANI	OMAR	22W27J0251	ASSO	05	<u>JOUEUR AVERTI</u> CAS-AVERTISSEMENT
BENGAG	MOHAMED	22W27J0141	ASSO	17	<u>JOUEUR AVERTI</u> CAS-AVERTISSEMENT
HASSOUNI	NOUREDDINE	22W27J0296	ASSO	02	<u>JOUEUR AVERTI</u> CAS-AVERTISSEMENT
MOKHTAR	HICHAM	22W27J0410	ASSO	13	<u>JOUEUR AVERTI</u> CAS-AVERTISSEMENT
GHEZALI	MOHAMED	22W27J2709	IRBS	19	<u>JOUEUR AVERTI</u> CAS-AVERTISSEMENT

AFFAIRE N°293**RENCONTRE : NRBS / CRK SENIORS DU : 16 .05 .2023 /**

NOMS	PRENOMS	N° LICENCES	CLUBS	N° <i>DORSARDS</i>	<u>SANCTIONS</u>
BEKKOUCHE	HOUCINE	22W27J0726	CRK	19	<u>JOUEUR EXCLU POUR INSULIE ENVERS OFFICIEL DE MATCH</u> : QUATRE (04) MATCHS DE SUSPENSION FERME +5000DA AMENDE ART 112 RG FAF
RACHEDI	AHMED AMINE	22W27J2677	CRK	28	<u>JOUEUR AVERTI POUR CONTESTATION DE DECISION</u> : UN (01) MATCH DE SUSPENSION FERME +1000 DA AMENDE ART 101 RG FAF

AFFAIRE N°294**RENCONTRE : CSHM/ UGSA SENIORS DU : 16 .05 .2023 /**

NOMS	PRENOMS	N° LICENCES	CLUBS	N° <i>DORSANTS</i>	<u>SANCTIONS</u>
KADDOUR	OUSSAMA	22W27J00315	CSHM	08	<u>JOUEUR EXCLU POUR CUMUL DE CARTON (CD+CAS) : UN (01) MATCH DE SUSPENSION FERME + 1000DA AMENDE. ART104.RG FAF</u> <u>L'AVERTISSEMENT RESTE COMPTABLE</u>
BOURAHLA	NASREDDINE	22W27J0272	CSHM	11	<u>JOUEUR AVERTI POUR CONTESTATION DE DECISION</u> : UN (01) MATCH DE SUSPENSION FERME +1000 DA AMENDE ART 101 RG FAF

AUTRES DECISIONS :**JOUEUR SIGNALE APRES L'EXPULSION :**

Ø KADDOUR OUSSAMA 22W27J00315 DOS N°08 CSHM

INSULTE ENVERS LES OFFICIELS DE MATCH

QUATRE (04) MATCHS DE SUSPENSION FERME+5000 DA A RT 112 RG FAF

AFFAIRE N°295**RENCONTRE : HRBM/ CSANS SENIORS DU : 16 .05 .2023 /**

NOMS	PRENOMS	N° LICENCES	CLUBS	N° <i>DORSANTS</i>	<u>SANCTIONS</u>
ZITOUNI	TAHAR	22W27J0498	HRBM	13	<u>JOUEUR AVERTI</u> CAS-AVERTISSEMENT
NEKAA	SAMIR	22W27J0540	HRBM	12	<u>JOUEUR AVERTI</u> CAS-AVERTISSEMENT

AUTRE DECISION**ABSENCE DE L' ENTRAINEUR DU CLUB : CSANS 5000 DA AMENDE ART153 DES RG FAF****AFFAIRE N°296****RENCONTRE : IRBF / HCS SENIORS DU : 16 .05 .2023 /**

NOMS	PRENOMS	N° LICENCES	CLUBS	N° <i>DORSANTS</i>	<u>SANCTIONS</u>
ROUAI	MOHAMED	22W27J2727	IRBF	30	<u>JOUEUR EXCLU POUR AGRESSION ENVERS JOUEUR ADVERSE</u> : TROID (03) MATCHS DE SUSPENSION FERME +1500DA AMENDE ART 113 RG FAF
HADJ MOHAMED	DAOUADJI HABIB	22W27J0024	HCS	11	<u>JOUEUR AVERTI</u> CAS-AVERTISSEMENT
RAMDANE	KADA ABDELHASSIB	22W27J2683	HCS	29	<u>JOUEUR AVERTI</u> CAS-AVERTISSEMENT
KADA MOHAMED	MOHAMED CHAREF	22W27J0209	HCS	28	<u>JOUEUR AVERTI</u> CAS-AVERTISSEMENT
HAMIDA	MOHAMMED	22W27J0121	IRBF	11	<u>JOUEUR AVERTI</u> CAS-AVERTISSEMENT

Suite affaire n°296

BERRABAH	TAHAR	22W27J0066	IRBF	04	<u>JOUEUR AVERTI</u> CAS-AVERTISSEMENT
CHALGO	YOUCEF	22W27J0094	IRBF	03	<u>JOUEUR AVERTI</u> CAS-AVERTISSEMENT
BOUTAIBA	BENKLAOUEZ ISHAK	22W27J0825 (U19)	IRBF	35	<u>JOUEUR AVERTI</u> CAS-AVERTISSEMENT

AFFAIRE N°297

RENCONTRE : IRBEH / CRBOB SENIORS DU : 16 .05 .2023 /

NOMS	PRENOMS	N° LICENCES	CLUBS	N° DESELEMS	<u>SANCTIONS</u>
FAREB	SALAH	22W27J0079	CRBOB	04	<u>JOUEUR EXCLU POUR AGRESSION ENVERS ADVERSAIRE : TROIS (03) MATCHS DE SUSPENSION FERME +1500 DA ART 113</u>
HAMDI	ALLAL	22W27J2725	IRBEH	30	<u>JOUEUR EXCLU POUR AGRESSION ENVERS ADVERSAIRE : TROIS (03) MATCHS DE SUSPENSION FERME +1500 DA Art 113</u>
AZREUG	ABDALLAH	22W27J0710	IRBEH	16	<u>JOUEUR AVERTI POUR CONTESTATION DE DECISION : UN (01) MATCH DE SUSPENSION FERME +1000 DA AMENDE ART 101 RG FAF NB/ EN ATTENDANT COMPLEMENT D'INFORMATION</u>

LE PRESIDENT

Mr.A.DEHIMECHE

LE SECRETAIRE

Mr .A. HAMCHERIF

COMMISSION D'ORGANISATION SPORTIVE

PROCES VERBAL DE LA REUNION N°34 SEANCE DU : 17 .05.2023/

Ø PRESIDENCE DE MONSIEUR :..... MESSAOUDENE Touati

MEMBRES PRESENTS MESSIEURS :

Ø BELKAIQUIS HICHAM.....SECRETARE

Ø SADJI TOUTA.....MEMBRE

ORDRE DU JOUR

1. RESULTATS TECHNIQUES :

2. CLASSEMENTS :

3. PROGRAMMATION :

1. RESULTATS TECHNIQUES PHASE RETOUR

N.B./ RECTIFICATIF DATES RESULTATS TECHNIQUES DE LA 28ème J URNEE DIVISION HONNEUR SENIORS ET DE LA 24ème JOURNEE DIVISION PRE-HONNEUR SENIORS

Lire :

24ème Journée du Vendredi : 12.05.2023 DIVISION PRE-HONNEUR SENIORS

28ème Journée du Samedi : 13.05.2023 DIVISION HONNEUR SENIORS

DIVISION HONNEUR SENIORS PHASE RETOUR

29ème JOURNEE DU MARDI : 16.05 .2023

RENCONTRES	SCORES	EXEMPT
CPSB / WRBMAZ	04/04	W.A.B.
CSHM / UGSA	00/03	
IRBF / HCS	05/00	
ASSO / IRBSIRAT	02/04	
NRBSIRAT /CRK	07/01	
IRBEH / CRBOB	PARTIE ARRETEE	
WRBMESRA / CROS	01/02	
IRBM / CSAN	02/01	

RESULTATS TECHNIQUES JEUNES CATEGORIES.

RESULTATS TECHNIQUES CATEGORIES JEUNES WILAYA
PHASE RETOUR

15ème JOURNEE DU : SAMEDI : 01.05.2023.....GROUPE.B.

RENCONTRES	U19	U17	U15
IRBSAF-SAF / CSANS	01/03	03/02	00/10

15ème JOURNEE DU : SAMEDI : 01.05.2023.....GROUPE.C.

RENCONTRES	U19	U17	U15	EXEMPT
IRBEH / HCS	04/01	03/04	01/02	W.M.
JSL / IRBF	MFM	MFM	MFM	
CROS / WRBMAZ	MFM	MFM	MFM	
NAF / CSHM	03/00	03/00	03/00	

14ème JOURNEE DU : SAMEDI : 18.05.2023.....GROUPE.D.

RENCONTRES	U19	U17	U15
JSA / CRBOB	02/01	01/03	00/01

CLASSEMENT PHASE RETOUR

DIVISION PRE-HONNEUR SENIORS

24ème JOURNEE DU VENDREDI : 12 .05.2023/

N°	CLUBS	PTS	J	G	N	P	BP	BC	GA	OBSERVATION
01	IRBSL	60	24	19	03	02	72	16	+56	
02	NAF	59	24	19	02	03	55	15	+40	
03	ARBK	54	24	17	03	04	54	18	+36	
04	NARE	51	24	16	03	05	59	26	+33	
05	ASAM	44	24	13	05	06	53	30	+23	
06	IRBSAF-SAF	43	24	12	07	05	50	19	+31	
07	CRBT	37	23	11	04	08	48	39	+09	-01 MATCH.
08	W.M.	36	24	12	06	06	50	38	+12	02 MATCHS PPP / - 06 PTS
09	E.S.B.	24	24	06	06	12	31	53	-22	
10	J.S.A.	10	24	02	04	18	26	49	-23	
11	C.B.S.	07	24	05	04	15	39	61	-28	02MATCHS PPP / -12PTS
12	ELSBA	07	23	02	04	17	25	61	-36	02M. PPP / - 04PTS
13	FCBA	00	24	01	04	19	25	105	-80	03 M.PPP / -11 PTS / RESTE 04 PTS A DEDUIRE.
14	CRBK EN FORFAIT GENERAL A COMPTER DE LA 20ème JOURNEE									

CE CLASSEMENT EST ETABLISOUS TOUTES RESERVES

CLASSEMENT PHASE RETOUR

DIVISION HONNEUR SENIORS

29ème JOURNEE DU : MARDI : 16.05 .2023 /

N°	CLUBS	PTS	J	G	N	P	BP	BC	GA	OBSERVATION
01	WRBMAZ	68	28	21	05	02	83	27	+56	01MATCH EXEMPT
02	UGSA	57	28	17	06	05	64	32	+32	01MATCH EXEMPT
03	IRBF	56	28	15	11	02	71	28	+43	01 MPPP / 01 M. EXEMPT
04	CSANS	48	27	14	06	07	55	28	+27	02 MATCHS EXEMPTS
05	HRBM	48	27	14	06	07	55	36	+19	02MATCHS EXEMPTS
06	NRBSIRAT	46	27	14	04	09	42	32	+10	02 MATCHS EXEMPTS
07	IRBSIRAT	39	27	12	03	12	47	44	+03	02MATCHS EXEMPT
08	WAB	34	27	10	04	13	40	55	-15	02MATCHS EXEMPT
09	ASSO	34	27	10	04	13	36	46	-10	02 MATCHS EXEMPTS
10	CRBOB	31	26	09	04	13	40	50	-10	02 M. EXEMPTS / -01MATCH
11	CROS	31	27	08	07	12	25	34	-09	02 MATCHS EXEMPTS
12	CRK	30	27	08	06	13	34	51	-17	02 MATCHS EXEMPT
13	HCS	30	28	07	09	12	37	46	-09	01 MATCH EXEMPTS
14	CPSB	29	27	07	08	12	44	47	-03	02 MATCHS EXEMPTS
15	IRBEH	20	26	06	08	12	34	48	-14	02M. EXEMPTS/ 02MPPP/ 06PTS -01MATCH
16	CSHM	16	28	04	04	20	18	67	-49	01 MATCH EXEMPT
17	WRBMESRA	14	27	05	05	17	22	76	-54	01MPPP -06PTS /02M.EXEMPTS

CE CLASSEMENT EST ETABLI SOUS TOUTES RESERVES

LE PRESIDENT

M.T. MESSAOUEDENE

LE SECRETAIRE

Mr. BELKAIQUIS HICHAM